



Justice et terrorisme

Entre mémoire
victimaire
et dépassement
de la violence

**Bibliothèque
nationale**

Petit Auditorium

ARM / BnF

**Mercredi
19 décembre
2018
de 9h30 à 18h**

Justice et terrorisme

ENTRE MÉMOIRE VICTIMAIRE
ET DÉPASSEMENT DE LA VIOLENCE

Quoi qu'il en soit du débat sur sa nature et ses causes, le terrorisme islamique a un objectif assez clair : détruire les sociétés démocratiques, non pas certes physiquement (il n'en a pas les moyens), mais dans leur essence politique, morale et spirituelle, en les poussant à se renier elles-mêmes, à se dénaturer et à faire ainsi la preuve de l'insignifiance des valeurs sur lesquelles elles se prétendent fondées. C'est donc d'abord sur le terrain des valeurs et des institutions que doit s'évaluer la résilience de l'esprit démocratique et la pertinence de ses réponses politiques. Comment faire pour que la démocratie sorte grandie de cette épreuve ?

Pour commencer, il convient d'examiner si la manière dont nous répondons à la violence est de nature à nous en protéger. S'il est vrai que, comme le pensait René Girard, « la violence n'est jamais perdue pour la violence », il faut se demander comment les sociétés démocratiques métabolisent la haine dont elles sont l'objet dans les comportements quotidiens, la culture, les pratiques collectives et le fonctionnement de leurs institutions, et ce que produisent en retour ces réponses sur les ressorts de la violence.

La non-violence exemplaire des foules qui se rassemblent par solidarité avec les victimes a pour contrepartie l'exigence de voir l'État assumer, avec plus de solennité et de sévérité encore, son monopole de la violence légitime. Cette violence se concrétise d'abord par une répression policière et judiciaire implacable. Mais elle peut aussi se sublimer dans des dispositifs symboliques. Il semble en effet inévitable et salubre d'opposer à l'idéologie djihadiste une autre forme de religiosité, à travers une mise en scène politique de l'unanimité du corps social, voire des initiatives mémorielles. Mais l'ambivalence de ces nouveaux rituels doit aussi être questionnée.

Face à une violence qui cherche à s'ancrer dans une transcendance religieuse, le risque existe toujours d'être entraîné sur le même terrain, celui de la diabolisation de l'adversaire, de la rhétorique guerrière, de la sacralisation du combat et de ses victimes innocentes. Or, la priorité doit être plutôt de démythifier la violence terroriste, de faire apparaître sa nullité, son incapacité à fonder quoi que ce soit. C'est à cette entreprise que peut contribuer la société civile par ses élans de solidarité et la mise en récit du traumatisme. En fin de compte, ne sommes-nous pas dans un moment privilégié pour faire de nouveaux pas vers la sortie du sacrificiel, seul destin possible pour la démocratie ?



**Bibliothèque
nationale**

Petit Auditorium

ARM / BnF

**Mercredi
19 décembre
2018
de 9h30 à 18h**



PROGRAMME

Matin :

Comment la justice contient la violence

- 9h15 Accueil : **Benoît Chantre**
- 9h30 **Robert Badinter** : *Pour une justice non vengeresse (entretien filmé)*
- 10h00 **Alain Cugno** : *La promotion du statut de victime et son ambivalence*
- 10h45 Pause
- 11h00 **Denis Salas** : *Non-violence de la foule et attentes à l'égard de la justice*
- 11h30 **Antoine Garapon** : *Comment rendre justice aux victimes de terrorisme ?*
- 12h00 -12h30 Débat

Après-midi :

L'horizon non-violent de la démocratie

- 14h30 **Bernard Perret** : *Penser les institutions à la lumière d'une anthropologie de la violence*
- 15h00 **Frédéric Worms** : *La démocratie comme projet inachevé*
- 15h30 Débat
- 16h00 Pause
- 16h15 Table-ronde finale animée par **Jean-Marc Bourdin** :
avec **Cathy Leblanc** (*Mémoire et oubli*), **Nicole Maestracci** (*Les effets pervers des réponses mémorielles*), **Pierre-Olivier Monteil** (*Renouer avec « l'oublié » - P. Ricœur-, pour recommencer autrement*) et **Denis Salas**.

INTERVENANTS

Robert Badinter est avocat, universitaire, essayiste et homme politique français. Ancien président du Conseil constitutionnel, il est connu pour son combat contre la perpétuité réelle et la peine de mort dont il obtient l'abolition en France le 30 septembre 1981 en tant que Garde des Sceaux, pour la dépénalisation des relations homosexuelles entre majeurs de moins de 21 ans, et comme auteur du nouveau Code pénal.

Jean-Marc Bourdin est inspecteur général de la Ville de Paris, docteur en philosophie et membre de l'Association Recherches Mimétiques.

Benoît Chantre est éditeur et président de l'Association Recherches Mimétiques.

Alain Cugno a longtemps enseigné la philosophie en khâgne au lycée Lakanal de Sceaux. Il est professeur au Centre Sèvres et vice-président de la Fédération des Associations Réflexion Action Prison et Justice).

Antoine Garapon est magistrat et docteur en droit. Longtemps juge des enfants, il est devenu secrétaire général de l'IHEJ en 1991. animateur de l'émission « Le Bien commun » sur France-Culture, il est également directeur de la revue *Esprit*.

Cathy Leblanc est professeur de philosophie à l'Institut catholique de Lille.

Nicole Maestracci est magistrate, actuellement membre du Conseil constitutionnel, elle a été Présidente de la Cour d'appel de Rouen.

Pierre-Olivier Monteil est docteur en philosophie politique (EHESS), et chercheur associé au Fonds Ricœur. Il enseigne l'éthique appliquée à HEC, à l'université Paris-Dauphine et à l'Espace de réflexion éthique de la région Île-de-France.

Bernard Perret est essayiste et vice-président de l'Association Recherches Mimétiques. Il a mené une double carrière de haut-fonctionnaire et de chercheur en sciences humaines.

Denis Salas est magistrat et essayiste. Il dirige la revue *Les Cahiers de la Justice* et préside l'Association Française pour l'Histoire de la Justice. Il vient de publier *La Foule innocente*.

Frédéric Worms est philosophe et professeur de philosophie contemporaine à l'École normale supérieure (ENS, rue d'Ulm, Paris). Il a publié, en 2017, *Les Maladies chroniques de la démocratie*.